

La SPRE a trois associés (**ADAMI, SPEDIDAM et SCPA**) qui représentent paritairement les deux collèges suivants :

- Collège des artistes interprètes d'une part,
- Collège des producteurs d'autre part.

Le collège des artistes-interprètes est représenté par deux associés :

- **L'ADAMI**, la Société pour l'Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes, dont le siège social est à Paris (75009), 14-16 rue Ballu,
- **La SPEDIDAM**, la Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes Interprètes, dont le siège social est à Paris (75007), 16 rue Amélie.

Le collège des producteurs est représenté par un associé :

- **La SCPA**, la Société Civile des Producteurs Associés, dont le siège social est à Neuilly-sur-Seine (92200), 14 boulevard du Général Leclerc.

La SCPA elle-même composée de :

- La SCPP, la Société Civile pour l'exercice des droits des Producteurs Phonographiques dont le siège social est à Neuilly-sur-Seine (92200) - 14, bd du Général Leclerc.
- La SPPF, la Société Civile des Producteurs de Phonogrammes en France, dont le siège social est à Paris (75008) – 63, bd Haussmann.